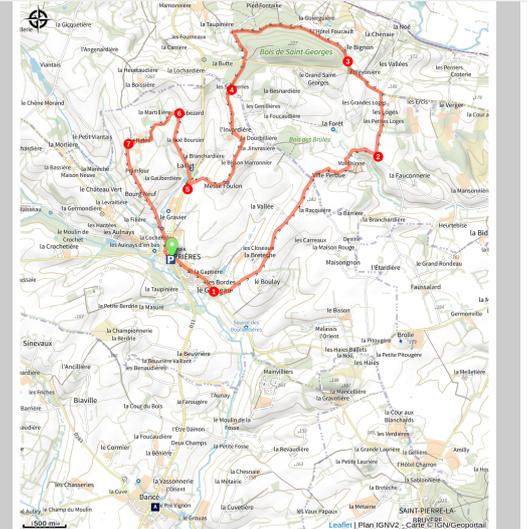


Ville-Perdue

Communauté de Communes Cœur du Perche - Verrières



Ce circuit vous offrira de nombreux points de vue et vous fera découvrir un habitat rural de qualité.

Balisé en jaune (Balisage de PR) il est aussi réalisable à VTT et à VTC

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

Longueur : 12.9 km

Dénivelé positif : 180 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Découverte du bocage, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Verrières

Arrivée : Verrières

Balisage : — PR

Communes : 1. Verrières

2. Saint-Germain-des-Grois

3. Dorceau

4. Rémalard

5. Bellou-sur-Huisne

Prendre la **D 203**, direction Condeau (rue de la Croix St-Marc). Passer : **La Croix. La Gaptière. Le Gasseau. Les Bordes.**

1. À hauteur d'**un calvaire** tourner à gauche ; suivre **la voie communale (3)** qui monte sur le plateau. Passer **Le Petit Boulay. La Bretèche. Les Carreaux.** À l'intersection avec **la voie communale** continuer tout droit direction **Ville Perdue.** À Maloisinne, emprunter un chemin goudronné qui tout en serpentant, descend puis remonte pour déboucher sur **une voie communale.**
2. Tourner à gauche. **Les Petites Loges. Les Grandes Loges.** À l'intersection avec **la D 622.** Prendre à gauche la départementale. **PRUDENCE ! Le Petit Saint-Georges. À la Blévoisière,** virer à droite.
3. Puis, ignorer à droite le chemin descendant vers le Bignon. Prendre le chemin forestier en lisière du **bois de St-Georges.** Au carrefour, bifurquer à gauche; monter en sous bois le chemin creux empierré débouchant sur **la D622** au lieu-dit **La Butte.** Traverser la départementale et suivre à travers bois un sentier, humide par endroits, allant rejoindre **une voie communale** au lieu-dit **Les Sauneries.**
4. Traverser la voie communale ; prendre en face un chemin longeant un bois sur 130 m. Au sortir du bois, obliquer légèrement à gauche. Le chemin en herbe mène **au hameau de l'Invardière.** Peu après **la Dourbillière,** tourner à droite. Le chemin en herbe débouche sur un chemin empierré que l'on prend à droite pour gagner **Messe foulon.** Descendre pour rejoindre **la D 11.**
5. Suivre la départementale à droite sur une centaine de mètre. **Prudence !** Emprunter à gauche **le chemin de Lailé,** goudronné jusqu'à hauteur de Noë Boursier. Continuer par un chemin creux qui débouche à **la Martillière** (bel habitat percheron traditionnel).
6. Obliquer à gauche. Suivre un chemin empierré, puis de terre, qui serpente et débouche **aux Haies,** hameau coquet où l'on retrouve un chemin goudronné.
7. Virer à gauche. **Poim Four. Bourg-Neuf.** Descendre pour gagner le bourg par un chemin non revêtu. Contourner **l'église** par **la rue des Tanneurs.** Retour au départ par **la rue de la Verrerie** à gauche puis par **la D 11,** à droite.

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Place Louis Aveline

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche
22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-
Perche

tourisme@coeurduperche.fr

Tel : 02 33 73 71 94

<http://tourisme.coeurduperche.com>

